

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le Prophète,

Sa famille et Ses compagnons.

Altesse Royale, Mesdames et Messieurs, Il Nous est particulièrement agréable de Nous adresser aux participants à la cérémonie de lancement du programme de sauvegarde et de développement de la Palmeraie de Marrakech, qui constitue un chantier important dans la protection de l'environnement, l'une des préoccupations majeures de Notre Majesté, et qui fait partie intégrante de la stratégie nationale en matière de développement durable.

Si cette action concerne aujourd'hui la ville de Marrakech, Notre ambition est de l'étendre à l'ensemble des oasis du Royaume et d'en faire une véritable politique nationale régie par une législation appropriée et soumise à des règles de gestion plus efficaces, à la faveur de la recherche scientifique opérationnelle dans ce domaine.

En effet, les oasis marocaines, dont les plus anciennes ont plus de 2000 ans d'histoire, constituent des espaces de vie et de sérénité au coeur du désert.

Elles ont joué un rôle économique, social, culturel et politique important dans notre pays, présentent un réel intérêt d'ordre agro-touristique et constituent un riche et important patrimoine historique, culturel et environnemental, inscrit par l'UNESCO dans le réseau des Réserves de la Biosphère.

Aujourd'hui, ce patrimoine en perpétuelle dégradation, est menacé de disparition, en raison de la conjugaison de facteurs défavorables liés à la sécheresse, la désertification, la salinisation des sols, la perte de biodiversité, la faible productivité et une utilisation peu rationnelle des palmiers. Cette situation peu réjouissante, contraint souvent, les populations oasiennes à délaisser, contre leur gré, ces écosystèmes et à émigrer, ailleurs, à la recherche d'une vie meilleure.

Votre action doit permettre de dégager une stratégie claire et réaliste, qui s'inscrit dans une logique de développement durable, en intervenant simultanément, de manière concertée et coordonnée, sur les dimensions environnementale, sociale et économique du problème pour valoriser les oasis qui, au-delà du rôle socio-économique important qu'elles jouent, constituent un rempart écologique contre l'avancée de la désertification et un modèle de développement durable des ressources naturelles, dont particulièrement l'eau.

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement a accompli, à Notre grande satisfaction, grâce à la forte implication de sa

Présidente, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasna et à la coopération fructueuse d'opérateurs économiques et d'un tissu associatif important, un grand nombre d'actions dans le domaine de l'environnement, telles que les villes fleuries, les plages propres, l'éducation à l'environnement et le programme "Qualit'Air".

La Fondation est aujourd'hui, sollicitée pour mobiliser des acteurs nationaux et étrangers et fédérer les bonnes volontés et les initiatives afin de mettre en oeuvre un programme ambitieux, destiné à restaurer et à redynamiser les oasis, en assurant leur sauvegarde et leur valorisation économique, tout en permettant aux populations concernées d'en tirer des revenus et d'améliorer la qualité de leur vie.

Altesse Royale,

Mesdames et Messieurs,,

Nous apprécions, à sa juste valeur, l'opération de développement de la palmeraie de Marrakech, ce joyau incontestable, qui revêt dans notre pays, une importance particulière. Si son phoenix est considéré comme marginal, elle se distingue, par contre, par une biodiversité riche, due à sa grande hétérogénéité, et surtout par le fait qu'elle constitue, au même titre que les édifices et les riches repères historiques qui caractérisent la ville de Marrakech, un patrimoine culturel de premier ordre.

Ce site emblématique et légendaire qui confère à cette cité son identité et son cachet spécifique, est aujourd'hui soumis, malgré les efforts de protection déployés, à une dégradation continue due aux effets combinés de la sécheresse, de la pression des activités humaines, du manque d'entretien, du vieillissement des palmiers et de l'absence de repeuplement.

C'est pour faire face à cette situation que la Fondation est chargée d'entreprendre, en coordination avec l'ensemble des organismes concernés, la préparation et la mise en oeuvre d'un projet de sauvegarde et de développement de la palmeraie de Marrakech.

Il s'agit de restaurer et de valoriser cet environnement à travers le repeuplement de la palmeraie, l'amélioration des techniques culturelles de gestion et d'entretien, la protection phytosanitaire, et l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, appuyées par la création d'un écomusée.

Celui-ci doit être inscrit dans un réseau International d'échanges, afin de lui conférer une dimension internationale. Ce programme indicatif et échelonné dans le temps, doit faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers, permettant à la Fondation, faisant office de catalyseur, de débattre avec ses partenaires des progrès accomplis, de revoir, si nécessaire, les priorités arrêtées, et de donner les orientations adéquates

pour
actions plus cohérentes et efficaces.

des

Nous nous réjouissons que ce projet ambitieux ait déjà suscité l'engagement, à la fois, des administrations publiques concernées, dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec la Fondation pour les actions d'entretien, de réhabilitation et de contrôle, et des opérateurs économiques nationaux, pour la sensibilisation des populations à la sauvegarde de ce patrimoine.

Nous nous réjouissons également de constater que, d'ores et déjà des actions concrètes sont entreprises par les pouvoirs publics, pour faciliter la mise en oeuvre du projet de sauvegarde de la palmeraie.

C'est ainsi qu'un projet de loi relatif à la protection du palmier a été préparé et est en cours d'adoption par le parlement. De même, des mesures d'ordre urbanistique ont été renforcées pour une meilleure préservation de la palmeraie, et qu'une première tranche de financement a été débloquée par l'Administration des Collectivités Locales, ayant permis le lancement de la mise en oeuvre du programme de plantation.

Mais les pouvoirs publics qui ont, certes, un rôle essentiel à jouer dans le développement durable, ne peuvent agir seuls, et l'implication de la société civile et des citoyens est vivement encouragée et soutenue.

Soyez donc assurés que le projet de restauration de ce patrimoine naturel bénéficie de Notre Haute Sollicitude et que Nous demeurons attentif à sa mise en oeuvre en vous encourageant à rester mobilisés pour enrayer le phénomène de dégradation, restaurer, redynamiser et valoriser nos palmeraies.

Puisse Dieu vous bénir et vous aider à accomplir ce noble dessein pour le développement de notre pays et pour la prospérité de notre cher peuple.

Wassalamu alaikum warahmatullah wabarakatuh".

Map